CP 200

Nous voulons une convention formation ambitieuse pour les employées et employés de la CP 200

• Chaque employé et employée du secteur doit bénéficier de jours de formation.

• La formation doit être qualifiante.

• Il faut une planification pour atteindre à terme 5 jours de formation par an.

L’impact de la digitalisation, la robotisation et l’évolution des technologies de l’information et de la communication seront de plus en plus importants. Le développement de nouvelles compétences est nécessaire pour garantir l’emploi à long terme.

Nous communiquerons haut et fort ce message aux employeurs ce 8 novembre.

Action le 8 novembre

de 10h à 12h devant la FEB - rue Ravenstein, 4 - 1000 Bruxelles

Ed. resp. : Claude Lambrechts • 52 avenue Robert Schuman • 1401 Nivelles (Baulers)